

Université Claude Bernard Lyon 1



Descriptif du Parcours

# Diplôme Inter-Universitaire (DIU) DIU Santé Parcours Oncogériatrie

29/08/2022

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1 - 43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF : 85.42Z

• TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

**Université Claude Bernard Lyon 1 - Membre de l'Université de Lyon**



## Sommaire

Présentation .....	p. 3
Contact Responsable Parcours .....	p. 3
Contact Responsable Scolarité .....	p. 3
Description de la formation .....	p. 3
Résumé de la formation .....	p. 4
Public concerné et pré-requis .....	p. 5
Poursuites d'études et débouchés .....	p. 5
Spécificités et conditions d'accès .....	p. 5
Modalités d'inscription .....	p. 6
Modalités d'évaluation des connaissances .....	p. 6
Liste des Unités d'Enseignement (UE) .....	p. 7
Année 1 .....	p. 7
Année 2 .....	p. 7

## Présentation :

- **Modalité de formation :**
  - Formation initiale normale : 1000 €
  - Formation initiale spécifique: 556 €
  - Formation continue prise en charge individuelle: 1200 €
  - Formation continue prise en charge employeur : 1200 €
- **Formation diplômante**
  
- **Nature de la Formation :**  
Diplôme d'établissement non homologué
  
- **Durée de la formation :**  
4 semestres
  
- **Langues d'enseignement :**
  - Français

## Contact Responsable Parcours :

 BLAY JEAN-YVES

 [blay@lyon.fnclcc.fr](mailto:blay@lyon.fnclcc.fr)

## Contact Responsable Scolarité :

 Scolarité DU Santé

 [scolarite.DU-CAPAMedecine@univ-lyon1.fr](mailto:scolarite.DU-CAPAMedecine@univ-lyon1.fr)

## Description de la formation :

**DIU Validant DPC : (pour toutes demandes concernant le DPC : [dpc.focal@univ-lyon1.fr](mailto:dpc.focal@univ-lyon1.fr))**

2 années universitaires  
Enseignement théorique : 100 heures  
Enseignement pratique : 30 heures  
Stage : 30 demi-journées

### **Objectifs:**

Amener oncologues, gériatres et autres intervenants médicaux à convenir d'un programme personnalisé de soins onco-gériatriques coordonnés, librement consenti avec politique de suivi pour une personne malade âgée atteinte de cancer aux différentes étapes de sa maladie.

- Améliorer les connaissances en gériatrie des oncologues : connaissance des grands syndromes gériatriques avec les grandes lignes de prise en charge, de l'organisation de la gériatrie française, de l'évaluation gériatrique et de ses différentes modalités.
- Améliorer les connaissances en oncologie des gériatres : connaissances des principaux cancers des sujets âgés avec les grandes lignes de prise en charge, renforcement des connaissances sur les grands outils thérapeutiques en oncologie (chirurgie, radiothérapie, chimiothérapie et thérapies ciblées)
- Améliorer les capacités de communication entre les deux disciplines par la présentation de cas cliniques.
- Développer des capacités à la mise en place de programme personnalisé de soins onco-gériatriques aux différentes étapes de la maladie
- Initier une réflexion sur leur implication dans la création de filières de soins dans leur territoire de santé

## Résumé de la formation :

Le diplôme est coordonné par un binôme composé d'un médecin gériatre et d'un médecin oncologue médical. Amener cancérologues, gériatres et autres intervenants médicaux à convenir d'une stratégie commune de prise en charge de la personne malade âgée atteinte de cancer aux différentes étapes de sa maladie. Pour atteindre cet objectif, seront développées des thématiques gériatriques portant sur les grands syndromes gériatriques pouvant interférer avec la prise en charge cancérologique. En miroir, sera traitée la prise en charge diagnostique et thérapeutique des cancers les plus fréquemment dans cette tranche d'âge. En plus de cet apport théorique, il sera demandé aux étudiants de découvrir par les stages, pour ceux issus de la cancérologie les particularités de la pratique gériatrique et vice versa. Il leur est demandé de préparer et présenter des cas cliniques permettant de développer une réflexion sur l'application pratique de l'approche onco-gériatrique.

L'enseignement sera dispensé au cours de 5 ou 6 séminaires de 2 jours consécutifs pour chaque séminaire par an, soit au total 11 séminaires sur les deux années d'enseignement.

Deux séminaires sont organisés à Lyon, les neuf autres séminaires sont réalisés dans les autres Universités. Si une des universités, à titre exceptionnel, ne peut organiser le module dont elle est responsable, l'enseignement sera alors dispensé à Lyon.

Chaque université organise et dispense son enseignement, basé sur un programme élaboré par le conseil pédagogique en partenariat étroit avec les responsables pédagogiques de chaque Université. Cette organisation sur plusieurs Universités et sur deux ans permet aux étudiants de bénéficier de l'expérience d'équipes de très haut niveau.

Si une des universités, à titre exceptionnel, ne peut organiser le module dont elle est responsable, l'enseignement sera alors dispensé à Lyon.

### **Lieux de stages agréés:**

*Services de Gériatrie et de Cancérologie des établissements suivants :*

#### **Lyon :**

*CHU de Lyon (Groupement de Gériatrie des HCL ; Institut de cancérologie des HCL)*

*Centre Léon Bérard de Lyon*

#### **Dijon :**

*Centre Hospitalier Universitaire*

*Centre Georges François Leclerc*

#### **Clermont-Ferrand**

*Centre Hospitalier Universitaire*

*Centre Jean Perrin*

#### **Saint-Etienne**

*Centre Hospitalier Universitaire*

*Institut de Cancérologie Lucien Neuwirth*

#### **Grenoble**

*Centre Hospitalier Universitaire*

#### **Limoges**

*Centre Hospitalier Universitaire*

#### **Bordeaux**

*Centre Hospitalier Universitaire*

*Institut Bergonié*

#### **Toulouse**

*Centre Hospitalier Universitaire*

*Institut Universitaire du Cancer*

#### **Montpellier**

*Centre Hospitalier Universitaire*

*Institut du Cancer*

**Autres lieux :** en fonction des demandes spécifiques des étudiants, le conseil pédagogique, en accord avec les responsables universitaires, validera ou non la demande.

## Public concerné et pré-requis :

**Après accord écrit du responsable, peuvent être admis à s'inscrire:**

- Docteur en médecine français, CEE ou étrangers
- Internes de médecine (D. E. S. Oncologie, de spécialités d'organes, de gériatrie, médecine interne et médecine générale et D. E. S. C. de cancérologie
- Tout spécialiste intervenant dans le domaine de la cancérologie et de la gériatrie

**Sont autorisés à valider du DPC:**

- Anesthésiologie - Réanimation chirurgicale
- Chirurgie de la face et du cou
- Chirurgie générale
- Chirurgie maxillo-faciale
- Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie
- Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire
- Chirurgie urologique
- Chirurgie viscérale et digestive
- Dermatologie et venerologie
- Endocrinologie et métabolismes
- Gastro-entérologie et hépatologie
- Gériatrie / Gérontologie
- Gynécologie médicale
- Hématologie
- Médecine interne
- Neurologie
- Oncologie médicale
- Pneumologie
- Radiothérapie
- Rhumatologie
- Hépatogastro-entérologie
- Endocrinologie, diabétologie et maladies métaboliques
- Endocrinologie, diabétologie et nutrition
- Médecin généraliste

Effectif minimum (en dessous duquel le diplôme n'ouvrira pas) : 10

Effectif maximum : 40

**L'accord écrit du responsable d'enseignement est à fournir obligatoirement au dossier d'inscription.**

## Poursuites d'études et débouchés :

## Spécificités et conditions d'accès :

**Les candidats répondant aux pré-requis, doivent déposer un dossier de candidature auprès du responsable pédagogique à l'adresse suivante : [genevieve.leroy@lyon-unicancer.fr](mailto:genevieve.leroy@lyon-unicancer.fr). Celui-ci, après examen du dossier et dans la limite de la capacité d'accueil, délivrera une autorisation écrite d'inscription.**

**L'accord écrit du responsable d'enseignement est à fournir obligatoirement au dossier d'inscription.**

**Tarif d'inscription pour les internes de DES : 556 €**

## Modalités d'inscription :

### **Responsable d'enseignement :**

Professeur Jean Yves **BLAY**  
Centre Léon Bérard  
28, rue Laënnec  
69373 LYON cedex 08

### **Coordinateurs :**

Docteur Catherine **TERRET**  
Docteur Gilles **ALBRAND**

### **Contact :**

**Mme Geneviève LEROY**  
Téléphone : 04.78.78.28.08  
E-mail : [genevieve.leroy@lyon.unicancer.fr](mailto:genevieve.leroy@lyon.unicancer.fr)

### **Renseignements administratifs :**

**Université Claude Bernard Lyon 1**  
**Service des Spécialités Médicales**  
8, avenue Rockefeller - 69373 LYON CEDEX 08  
Téléphone : 04.78.77.75.70

## Modalités d'évaluation des connaissances :

La présence est obligatoire à tous les séminaires (absence exceptionnelle à justifier avant la session). L'assiduité aux cours sera évaluée par les responsables de l'enseignement et conditionnera l'autorisation de se présenter à l'examen : l'absence à 2 séminaires par année pourra interdire la présentation de l'examen de l'enseignement théorique

### **Examen de fin de première année** : 2 sessions

- § **contrôle continu** de cas cliniques au cours de l'année : noté sur 30
- § **présentation d'une question de cancérologie et d'une question de gériatrie**, chacune notée sur 50

Conditions de validation de la première année : obtenir une note moyenne de 50/100.

Une session de rattrapage sera possible lors du 1<sup>er</sup> séminaire de la rentrée universitaire en cas de :

- § non obtention de la moyenne à l'épreuve de juin
- § raison autre (médicale par exemple) après accord du comité pédagogique. Cette modalité doit rester cependant exceptionnelle.

L'étudiant doit être admis aux épreuves de première année pour pouvoir s'inscrire en deuxième année.

### **Examen de fin de deuxième année** : 2 sessions

- § **contrôle continu** de cas cliniques au cours de l'année : noté sur 30
- § **présentation d'une question de cancérologie et d'une question de gériatrie** notée sur 50
  - **stages pratiques : rapport de stages** noté sur 20. Ce document devra être remis en un exemplaire au plus tard le jour de l'examen de la deuxième année

Conditions de validation de la deuxième année : obtenir le moyenne à chacune des 3 épreuves de la 2<sup>ème</sup> année.

En cas d'échec aux épreuves de 2<sup>ème</sup> année, une session de rattrapage sera prévue dans les mêmes conditions que pour la 1<sup>ère</sup> année. Le candidat passera alors l'ensemble des épreuves de la deuxième année ou celle pour laquelle il n'a pas obtenu la moyenne.

## Liste des Unités d'Enseignement (UE) :

- Année 1
- Année 2